

Union des Parachutistes

section Drôme -Ardeche

M. Jean Michel HOURSON

President de Section

52, rue des rossignols

07350, CRUAS

Cruas

, le 17 juin 2008

Monsieur Alain MAURICE
Maire de Valence
Hôtel de Ville - Place de la Liberté
B.P. 2119
26021 VALENCE CEDEX

Objet : Inauguration d'une place du 19 mars 1962.

Monsieur le Maire,

J'ai appris que votre Municipalité a prévu d'inaugurer prochainement une place du 19 mars 1962.

Ce geste heurte profondément notre communauté ainsi qu'un grand nombre d'Anciens Combattants et de concitoyens.

C'est en effet après cette date que la population civile, les Harkis et leurs familles ont eu à subir de nombreuses exactions, en violation du cessez-le-feu des accords d'Evian, dans ce qui était encore des départements français (plusieurs dizaines de milliers de Harkis et leurs familles massacrés, plusieurs milliers de civils de toutes confessions et plusieurs centaines de militaires tués, enlevés et portés disparus jusqu'à ce jour.)

Pour éviter de raviver des plaies et de nouvelles fractures, ne serait-il pas plus judicieux d'inaugurer une place dédiée aux victimes civiles et militaires de ce conflit ou aux Anciens Combattants d'Afrique du Nord ?

En espérant que vous accueillerez favorablement cette suggestion, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes considérations distinguées.

Jean Michel HOURSON
Président de section U.N.P.